



CANADIAN BANC CORP.

**RAPPORT SEMESTRIEL 2020
(NON AUDITÉ)**



**CANADIAN
BANC**
CORP

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

CANADIAN BANC CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2020

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds pour la période close le 31 mai 2020. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.canadianbanc.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.canadianbanc.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Objectifs de placement

Canadian Banc Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant les titres des banques à charte canadiennes suivantes :

Banque de Montréal	Banque Nationale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse	Banque Royale du Canada
Banque Canadienne Impériale de Commerce	La Banque Toronto-Dominion

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés de services financiers canadiennes ou étrangères autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$;
2. verser aux porteurs le prix de rachat (10 \$) par action vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2023 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$;
2. rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 25 février 2020. En outre, la note 5 des états financiers semestriels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société. La Société est également exposée à des risques liés à la volatilité et aux perturbations des marchés causées par divers facteurs, notamment une pandémie mondiale comme celle de la COVID-19. Ces risques peuvent nuire à la performance de la Société et fortement réduire la valeur d'un placement dans ses actions.

RÉSULTATS

Les marchés des capitaux ont connu une période mouvementée en raison de l'incidence sans précédent de la pandémie. Les perturbations économiques causées par les mesures de confinement et la suspension d'une grande partie des activités économiques ont également eu de graves répercussions sociales et économiques. Par ailleurs, les craintes d'une récession et l'envolée des taux de chômage ont plombé davantage les marchés des actions. La Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont vigoureusement réagi en abaissant les taux d'intérêt à des niveaux presque nuls pour la première fois depuis la crise financière de 2008 et 2009. Les gouvernements des États-Unis et du Canada ont également annoncé d'importants programmes visant à aider les particuliers et les entreprises à surmonter les graves difficultés financières liées à la pandémie. Les marchés des actions, qui avaient fortement chuté à la fin de mars, ont amorcé un rebond lorsque les investisseurs ont commencé à tenir compte de bon nombre de projets prometteurs de développement de médicaments et de vaccins et de la possible réouverture des économies. La progression a toutefois varié selon les secteurs, car les investisseurs se sont d'abord tournés vers les sociétés favorisées par la nouvelle « économie du confinement ».

La majorité des titres du portefeuille ont suivi la trajectoire du marché : dégringolade à la fin de mars et effacement d'une bonne partie des pertes à la fin de mai. Malgré ce redressement en fin de période, ces titres n'avaient pas retrouvé leur niveau du début du semestre.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 16,39 \$ au 31 mai 2020 à la suite du versement d'une distribution combinée de 0,63 \$ sur les deux catégories d'actions aux taux ciblés. Des distributions combinées de 23,70 \$ ont été versées depuis l'établissement.

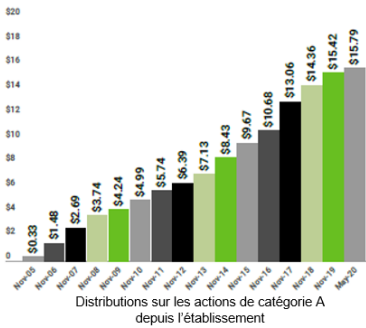
La Société a annoncé le 11 mai 2020 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 13 mai 2020 au 12 mai 2021, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 1 106 971 actions privilégiées et 1 099 482 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant. Conformément aux mesures d'assouplissement provisoires de la TSX, la Société est limitée pour toute période de 30 jours au rachat d'un total de 221 845 actions privilégiées ou de 221 845 actions de catégorie A, soit 2 % des actions de catégorie A et des actions privilégiées émises et en circulation au 1^{er} mai 2020. Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2020.

À la clôture de la période, l'actif net de la Société s'élevait à 181,8 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A – Distributions

Les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être versées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Le total des distributions mensuelles en espèces versées au cours de la période est de 0,3664 \$ par action de catégorie A.



15.79

Distributions sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

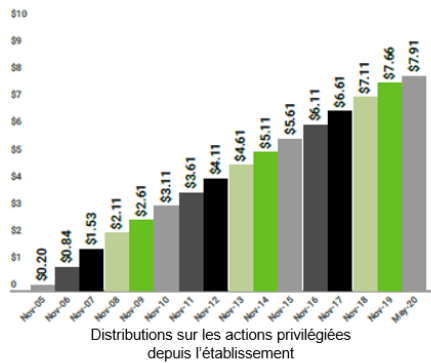


1.12

Distributions spéciales versées depuis l'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$. Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,2613 \$ par action privilégiée.



7.91

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les marchés financiers ont connu une période de grande volatilité en raison de la pandémie de COVID-19; les marchés des actions ont enregistré des baisses particulièrement brutales. Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que la situation évolue.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société, comme il est décrit à la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾	21,36	21,02	23,28	22,78	20,89	24,09
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,43	0,83	0,82	0,82	0,88	0,84
Total des charges	(0,11)	(0,29)	(0,32)	(0,34)	(0,30)	(0,30)
Gains réalisés de la période	0,09	0,44	0,31	1,27	0,55	0,47
Gains (pertes) latents de la période	(4,75)	0,96	(1,30)	1,58	2,24	(2,34)
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	(4,34)	1,94	(0,49)	3,33	3,37	(1,33)
Distributions ³⁾						
Dividendes canadiens	(0,47)	(1,15)	(1,47)	(1,54)	(0,94)	(1,07)
Dividendes sur gains en capital	(0,16)	(0,45)	(0,33)	(1,34)	(0,57)	(0,67)
Total des distributions	(0,63)	(1,60)	(1,80)	(2,88)	(1,51)	(1,74)
Actif net par unité à la clôture de la période	16,39	21,36	21,02	23,28	22,78	20,89
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	6,39	11,36	11,02	13,28	12,78	10,89
Actif net par unité à la clôture de la période	16,39	21,36	21,02	23,28	22,78	20,89

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution, et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (EN FONCTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2020	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	181,8 \$	237,0 \$	235,0 \$	192,4 \$	179,4 \$	172,2 \$
Nombre d'unités en circulation	11 092 282	11 092 282	11 180 657	8 265 657	7 872 055	8 243 855
Ratio des frais de gestion de base ²⁾	1,16 %	1,35 %	1,39 %	1,48 %	1,41 %	1,41 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ³⁾	1,16 %	1,35 %	2,64 %	1,48 %	1,41 %	2,27 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁴⁾	8,88 %	7,70 %	8,83 %	6,65 %	7,21 %	8,71 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	0,03 %	2,5 %	11,8 %	18,8 %	5,9 %	10,5 %
Ratio des frais d'opérations ⁶⁾	0,05 %	0,02 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,01 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,14 \$	10,67 \$	10,12 \$	10,25 \$	10,50 \$	10,53 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	6,28 \$	10,59 \$	10,99 \$	13,60 \$	12,00 \$	10,10 \$

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation normales de la Société, en excluant toute charge non récurrente liée à un placement. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges pour la période en question et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la période.

3) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité pour ces placements.

4) Le ratio des frais de gestion pour les actions de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation de la Société, toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net applicable uniquement aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

5) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

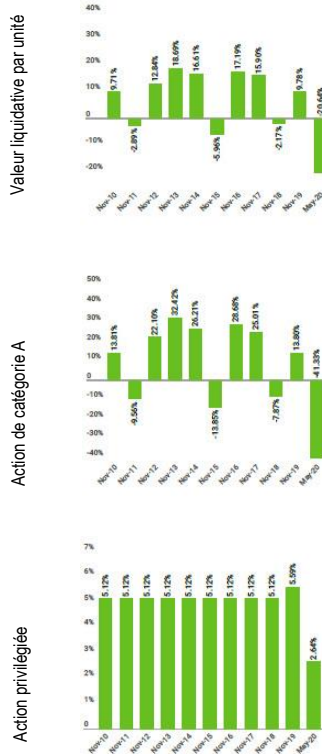
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d'autres titres de la Société;
- L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



- Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2012 reflètent le fractionnement des actions de catégorie A le 17 janvier 2012.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 31 mai 2020

Nom	Pondération (%)
Banque Nationale du Canada	16,3
La Banque Toronto-Dominion	16,2
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14,9
La Banque de Nouvelle-Écosse	13,8
Banque Royale du Canada	13,4
Banque de Montréal	13,3
Morgan Stanley	3,5
Goldman Sachs Group Inc.	1,6
J.P. Morgan Chase & Co.	1,5
Bank of America	0,8
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	95,3
Trésorerie	6,9
Autres actifs (passifs), montant net	(2,2)
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

CANADIAN BANC CORP.**RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers intermédiaires de Canadian Banc Corp. (la « Société ») ont été préparés par QuadraVest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards 34, et peuvent comprendre des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.

**WAYNE FINCH**

Chef de la direction, président et administrateur
QuadraVest Capital Management Inc.

**SILVIA GOMES**


Chef des finances
QuadraVest Capital Management Inc.

CANADIAN BANC CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

AU 31 MAI 2020 ET AU 30 NOVEMBRE 2019 (NON AUDITÉ)

	31 mai 2020 (\$)	30 novembre 2019 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	173 563 487	221 693 614
Trésorerie	12 453 920	17 527 907
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	19 425	5 628
Total de l'actif	186 036 832	239 227 149
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	2 984 016	438 650
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	177 349	351 485
Distributions à payer	1 085 269	1 462 406
Actions privilégiées (note 6)	110 922 820	110 922 820
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	115 170 454	113 176 361
ACTIF NET ATTRIBUABLE		
AUX PORTEURS D'ACTIONNAIRES RACHETABLES DE CATÉGORIE A	70 866 378	126 050 788
Nombre d'unités rachetables (1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation (note 6)	11 092 282	11 092 282
Actif net par unité	16,39 \$	21,36 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	6,39 \$	11,36 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

WAYNE FINCH
AdministrateurPETER CRUICKSHANK
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2020	2019
	(\$)	(\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	1 012 679	2 734 746
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	(52 718 342)	(5 786 698)
Dividendes	4 724 314	4 513 789
Intérêts à distribuer	27 047	72 439
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	(46 954 302)	1 534 276
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	(16 230)	113 278
Variation du gain (de la perte) de change latent	2 359	34 341
	(46 968 173)	1 681 895
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	863 825	982 499
Frais de service	41 650	275 778
Honoraires d'audit	14 493	13 507
Jetons de présence des administrateurs	11 792	11 792
Frais du comité d'examen indépendant	1 154	1 154
Droits de garde	24 359	23 531
Frais juridiques	33 432	22 912
Information aux actionnaires	12 627	17 137
Autres charges d'exploitation	54 556	52 641
Taxe de vente harmonisée	114 369	154 424
Coûts de transactions	49 851	8 430
Retenues d'impôts	31 614	18 770
	1 253 722	1 582 575
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées		
	(48 221 895)	99 320
Distributions sur les actions privilégiées	(2 898 081)	(3 022 869)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(51 119 976)	(2 923 549)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)	(4,61)	(0,26)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A**

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2020	2019
	(\$)	(\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	126 050 788	123 214 090
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(51 119 976)	(2 923 549)
Rachats d'actions de catégorie A	-	(980 052)
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(2 327 852)	(4 506 180)
Dividendes sur gains en capital	(1 736 582)	(1 534 455)
	<u>(4 064 434)</u>	<u>(6 040 635)</u>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(55 184 410)	(9 944 236)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	70 866 378	113 269 854

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2020 (\$)	2019 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(51 119 976)	(2 923 549)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	2 898 081	3 022 869
Variation (du gain) de la perte de change latent	(2 359)	(34 341)
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(1 012 679)	(2 734 746)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	52 718 342	5 786 698
Acquisition de placements, après primes sur options	(2 046 608)	(1 284 719)
Produit de la vente de placements	1 016 438	16 405 828
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(13 797)	8 008
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes	(174 136)	925
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 263 306	18 246 973
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	-	(1 863 802)
Distributions sur les actions de catégorie A	(4 399 975)	(6 019 156)
Distributions sur les actions privilégiées	(2 939 677)	(2 984 956)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 339 652)	(10 867 914)
Gain (perte) de change latent	2 359	34 341
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(5 073 987)	7 413 400
Trésorerie à l'ouverture de la période	17 527 907	13 109 231
Trésorerie à la clôture de la période	12 453 920	20 522 631
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	4 678 903	4 503 027
Intérêts reçus*	27 047	72 439

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**

AU 31 MAI 2020 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
	6 principaux placements		
	Actions ordinaires canadiennes		
357 100	Banque de Montréal	32 596 155	24 254 232
454 800	La Banque de Nouvelle-Écosse	31 056 585	25 091 316
307 200	Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 977 892	27 122 688
495 400	Banque Nationale du Canada	22 362 279	29 704 184
271 678	Banque Royale du Canada	23 320 643	24 268 996
499 900	La Banque Toronto-Dominion	26 301 099	29 484 102
	Total des actions ordinaires canadiennes du portefeuille (93,8 %)	166 614 653	159 925 518
	Autres actions ordinaires américaines		
46 000	Bank of America	1 687 908	1 533 588
10 900	Goldman Sachs Group Inc.	3 482 703	2 960 332
20 700	J.P. Morgan Chase & Co.	3 139 825	2 784 206
104 100	Morgan Stanley	6 269 260	6 359 843
	Total des autres actions ordinaires américaines du portefeuille (8,0 %)	14 579 696	13 637 969
	Total des actions ordinaires du portefeuille (101,8 %)	181 194 349	173 563 487

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.
INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
AU 31 MAI 2020 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
Options d'achat vendues (100 actions par contrat)			
Options d'achat canadiennes vendues			
(640)	Banque de Montréal à 64 \$, juillet 2020	(214 451)	(395 200)
(440)	Banque de Montréal à 70 \$, juin 2020	(127 618)	(58 080)
(175)	Banque de Montréal à 72 \$, juin 2020	(6 650)	(11 550)
(125)	Banque de Montréal à 74 \$, juin 2020	(16 501)	(3 313)
(150)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 54 \$, juillet 2020	(18 000)	(47 250)
(700)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 56 \$, juillet 2020	(142 100)	(99 050)
(345)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 56 \$, juin 2020	(46 920)	(22 770)
(500)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 58 \$, juin 2020	(35 500)	(102 250)
(150)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 80 \$, juin 2020	(67 500)	(133 125)
(370)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 82 \$, juillet 2020	(107 300)	(276 575)
(270)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 84 \$, juillet 2020	(70 475)	(159 300)
(370)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 86 \$, juin 2020	(36 260)	(143 375)
(600)	Banque Nationale du Canada à 54 \$, juillet 2020	(116 400)	(409 500)
(475)	Banque Nationale du Canada à 54 \$, juin 2020	(90 735)	(312 313)
(275)	Banque Nationale du Canada à 56 \$, juin 2020	(22 000)	(132 688)
(660)	Banque Royale du Canada à 88 \$, juin 2020	(195 360)	(226 050)
(270)	Banque Royale du Canada à 92 \$, juin 2020	(56 430)	(36 180)
(400)	La Banque Toronto-Dominion à 56 \$, juin 2020	(115 200)	(146 000)
(150)	La Banque Toronto-Dominion à 61 \$, juin 2020	(21 150)	(9 450)
(375)	La Banque Toronto-Dominion à 62 \$, juillet 2020	(33 000)	(36 375)
(400)	La Banque Toronto-Dominion à 62 \$, juin 2020	(40 400)	(16 000)
Total des options d'achat canadiennes vendues (-1,8 %)		(1 579 950)	(2 776 394)
Options d'achat américaines vendues			
(70)	Bank of America Corp. à 26 \$, juin 2020	(8 432)	(3 048)
(15)	Goldman Sachs Group Inc. à 200 \$, juin 2020	(11 074)	(12 077)
(30)	J.P. Morgan Chase & Co. à 100 \$, juin 2020	(22 599)	(10 740)
(500)	Morgan Stanley à 43 \$, juin 2020	(76 035)	(181 757)
Total des options d'achat américaines vendues (0,0 %)		(118 140)	(207 622)
		179 496 259	170 579 471
Moins : ajustements au titre des coûts de transactions		(64 192)	
Total des placements (100,0 %)		179 432 067	170 579 471

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

Canadian Banc Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 25 mai 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 15 juillet 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2023, mais celle-ci peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué essentiellement d'actions ordinaires de six banques à charte canadiennes. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, qui ont été établis selon les IFRS.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 27 juillet 2020.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inscrit à l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, aux fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 17 308 087 \$ au 31 mai 2020 (17 141 125 \$ au 30 novembre 2019) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2023.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2020 et au 30 novembre 2019 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	173 563 487 \$	-	-	173 563 487 \$
Options	(2 984 016) \$	-	-	(2 984 016) \$
	170 579 471 \$	-	-	170 579 471 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	221 693 614 \$	-	-	221 693 614 \$
Options	(438 650) \$	-	-	(438 650) \$
	221 254 964 \$	-	-	221 254 964 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2020 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2019.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les six principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur bancaire des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et figurent parmi les plus importantes sociétés de services financiers du Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Les marchés financiers ont connu une période de grande volatilité en raison de la pandémie de COVID-19; les marchés des actions ont enregistré des baisses particulièrement brutales. Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que la situation évolue.

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2020, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 12 486 000 \$ (19 549 000 \$ au 30 novembre 2019). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 14 596 000 \$ (21 926 000 \$ au 30 novembre 2019).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Concernant les actions privilégiées, la politique de versement de dividendes à taux variable est fondée sur le taux préférentiel canadien majoré de 1,5 % et prévoit un minimum de 5 % et un maximum de 8 % par an selon le prix de rachat de 10 \$ des actions privilégiées. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 0,25 %, il n'y aurait eu aucune incidence notable sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Tous les placements du portefeuille sont inscrits à la Bourse de New York et se négocient en dollars américains. Au 31 mai 2020, 7,7 % de l'actif net de la Société (5,6 % au 30 novembre 2019) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctue donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, monnaie fonctionnelle de la Société. Par conséquent, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 701 800 \$ (667 300 \$ au 30 novembre 2019).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier (comme à la période précédente). Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à la période précédente).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à la période précédente, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

Toronto (la TSX). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

Risque de concentration

Les titres détenus par la Société sont concentrés dans le secteur bancaire et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur (comme à la période précédente). Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 20 % de la valeur liquidative de la Société.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2020	30 novembre 2019
Actions ordinaires canadiennes	87,0 %	88,4 %
Actions ordinaires américaines	7,5 %	5,3 %
Options d'achat canadiennes vendues	-1,5 %	-0,2 %
Options d'achat américaines vendues	-0,1 %	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	7,1 %	6,5 %
	<hr/> 100,0 %	<hr/> 100,0 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	31 mai 2020	31 mai 2019
Ouverture de la période	11 092 282	11 180 657
Émises au cours de la période	-	-
Rachetées au cours de la période	-	(88 375)
Clôture de la période	<hr/> 11 092 282	<hr/> 11 092 282

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$.

Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « BK.PR.A ». Leur cours était de 10,14 \$ au 31 mai 2020 (10,67 \$ au 30 novembre 2019). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A (ensemble, une « unité ») au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

La Société a annoncé le 11 mai 2020 l'acceptation, par la TSX, de son avis d'intention déposé en vue d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX. En vertu de l'offre de rachat, en vigueur du 13 mai 2020 au 12 mai 2021, elle propose de racheter, à l'occasion et si cela est jugé opportun, jusqu'à 1 106 971 actions privilégiées et 1 099 482 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant. Conformément aux mesures d'assouplissement provisoires de la TSX, la Société est limitée pour toute période de 30 jours au rachat d'un total de 221 845 actions privilégiées ou de 221 845 actions de catégorie A, soit 2 % des actions de catégorie A et des actions privilégiées émises et en circulation au 1^{er} mai 2020.

Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de la période close le 31 mai 2020.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

<u>Opérations sur actions de catégorie A</u>	31 mai 2020	31 mai 2019
Ouverture de la période	11 092 282	11 180 657
Émises au cours de la période	-	-
Rachetées au cours de la période	-	(88 375)
Clôture de la période	11 092 282	11 092 282

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « BK ». Leur cours était de 6,28 \$ au 31 mai 2020 (10,59 \$ au 30 novembre 2019). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$(valeur de rachat des actions privilégiées).

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 15 juillet 2005, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Canadian Banc Corp. Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, QuadraVest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de portefeuille, QuadraVest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, QuadraVest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 863 825 \$ (982 499 \$ au 31 mai 2019) engagés au cours de la période comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2020, des frais de gestion et d'administration totalisant 126 897 \$ étaient dus au gestionnaire (166 478 \$ au 30 novembre 2019). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2020 ou en 2019.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 49 851 \$ pour la période (8 430 \$ au 31 mai 2019).

CANADIAN BANC CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2020 ET 2019 (NON AUDITÉ)

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2020 et 2019 est calculée comme suit :

	2020	2019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(51 119 976)	(2 923 549)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	11 092 282	11 092 282
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	(4,61)	(0,26) \$

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	31 mai 2020	31 mai 2019
Actions privilégiées	0,26 \$	0,27 \$
Actions de catégorie A	0,3664 \$	0,5446 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 1,5 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix de rachat de 10 \$;
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent et leur rembourser le prix de rachat de 10 \$ à la dissolution de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2020 et au 30 novembre 2019, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés - innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle - sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Directeur général,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Directrice générale
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

William Thornhill,
Président,
William C. Thornhill Consulting Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA
Ou 877 478-2372
Télec. : 416 304-4441
info@quadravest.com
www.quadravest.com